



Ville
d'Antoing

Tél : 069/33.29.11
Fax : 069/33.29.06
antoing@antoing.net
www.antoing.net

Antoing, le 13 mars 2024

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-13, L 1122-17 et L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer, , pour la première fois à la séance du Conseil qui aura lieu le **JEUDI 21 MARS 2024 à 18h30** au Centre Administratif, chemin de St Druon 1 à Antoing.

ORDRE DU JOUR :

1. Informations
2. Cohésion sociale
 - a) Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 - rapport financier 2023, rapport d'évaluation et modification du plan pour 2024 : examen – décision ;
 - b) Renouvellement de la convention de partenariat conclue avec l'ASBL AMO Graine pour développer l'action « soutien scolaire solidaire » pour l'année 2024 : examen – décision.
3. Taxe communale

Règlement-taxe directe de répartition sur les carrières et sablières – exercice 2024 : examen – décision.
4. Finances communales

Situation de caisse au 31 décembre 2023 : information.
5. Sports

Mérite sportif – modification du règlement : examen – décision.
6. Marché public

Travaux d'aménagement de la place rue de la Gare à Maubray (opération cœur de village 2022) – Châlier Spécial des Charges, estimation, mode de passation et conditions du marché : examen – décision.
7. Cultes

Fabrique d'Eglise Protestante Unie de Belgique Rongy-Taintignies – compte 2023 : examen – décision.
8. Subsides aux sociétés

Demande de subsides de la société « Antoing Bourle Pays Blanc » : examen – décision.

9. Développement rural

PCDR – rapport annuel 2023 : examen – décision.

10. Demande d'ajout d'un point supplémentaire par le Conseiller Communal Samuël VINCENT pour le groupe UCA

Situation de la gare d'Antoing.

11. Demande d'ajout d'un point supplémentaire par le Conseiller Communal Samuël VINCENT pour le groupe UCA

Projet de règlement relatif à l'autorisation de végétaliser les façades.

12. Procès-verbal

Procès-verbal de la séance du 22 février 2024 : approbation.

13. Questions orales

SEANCE SECRETE

14. Personnel communal

Remplacement du Directeur général absent : examen – ratification.

15. Enseignement

- a) Désignation d'un membre du personnel enseignant : examen – ratification ;
- b) Remplacements et prolongations de remplacements de membres du personnel enseignant : examen – ratification ;
- c) Mise en disponibilité de membres du personnel enseignant : examen – ratification ;
- d) Prolongation de l'octroi d'un mi-temps médical à un membre du personnel enseignant : examen – ratification ;
- e) Octroi de périodes additionnelles à un membre du personnel enseignant : examen – ratification.

Le Directeur général,



P. DETOURNAY

PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,



G. DUDANT



Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Bourgmestre (sans indication de nom) - Chemin de St-Druon, 1 à 7640 Antoing